

27/03/2019 - Pollution des océans : il y a urgence à agir - Angélique Delahaye (LR, PPE, Fr)

« Nous venons d'adopter un texte important visant à réduire notre impact sur l'environnement et, plus particulièrement, la pollution plastique dans les océans et c'est une très bonne chose ! » a indiqué Angélique Delahaye, à la suite de l'adoption du rapport sur la réduction de l'incidence sur l'environnement de certains produits en plastique, ce soir en session plénière du Parlement européen.

« Il est temps de supprimer les plastiques à usage unique de notre quotidien ! » a poursuivi la députée européenne. Elle explique que le texte vise notamment à réduire la consommation de certains produits tels que les récipients pour aliments et gobelets pour boissons, à en interdire d'autres comme les cotons-tiges, couverts, pailles ou bâtonnets mélangeurs ainsi que les plastiques oxodégradables. Le rapport permet aussi de fixer des objectifs ambitieux pour les collectes et le pourcentage de plastiques recyclés dans les produits.

« Bannir le plastique est un enjeu mondial auquel nous devons contribuer par une réponse européenne unie, » a-t-elle poursuivie.

« Nous constatons tous les jours que les mentalités évoluent. Le vote d'aujourd'hui est un excellent signal pour les consommateurs et les industriels. La logique d'économie circulaire et la politique de réutilisation des plastiques sont déjà bien intégrées dans de nombreuses entreprises. Il en va de même pour le développement de solutions innovantes afin de permettre la valorisation des plastiques en matières premières recyclées ».

« Néanmoins, si nous voulons réellement réussir cette transition nous devons absolument nous donner les moyens de nos ambitions et accompagner les professionnels via notamment le soutien à la recherche et à l'innovation, » a conclu Angélique Delahaye.